

L'INITIATIVE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

SIGNATURE D'UN ACCORD DE PRÊT DE LA BANQUE MONDIALE D'UN MONTANT DE 100 MILLIONS DE DOLLARS EU

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le 12 décembre 2006 un prêt pour un montant de 100 millions de dollars EU pour le Projet d'appui à l'Initiative Nationale pour le Développement Humain du Maroc.

Le projet appuie l'Initiative nationale pour le Développement Humain (INDH), un programme d'envergure annoncée par le Roi Mohammed VI le 18 mai 2005. Ce programme de réduction de la pauvreté cible plus de 250 quartiers urbains et 400 communes rurales, parmi les communautés les plus pauvres et les plus exclues, à l'aide d'investissements publics multisectoriels et d'appui aux activités génératrices de revenu. Il comporte également une composante visant les populations vivant en situation de précarité.

Des progrès importants ont été réalisés au cours de la dernière décennie concernant l'expansion de l'accès à l'éducation fondamentale et la réduction des disparités de genre et rurales / urbaines au Maroc. Néanmoins, 15 % de la population marocaine est toujours considérée pauvre et 25 % de plus est considérée économiquement vulnérable. A peu près deux tiers des pauvres vivent en milieu rural, et leur proportion dans les zones urbaines est à la hausse. Les symptômes de la pauvreté en milieu rural et urbain varient. L'analphabétisme parmi les enfants et les adultes est impor-

tant en milieu rural. En milieu urbain, les niveaux élevés de chômage, les opportunités économiques restreintes et le peu d'accès aux services de base constituent les principaux défis pour les pauvres. Plus particulièrement, les besoins des groupes précaires, dont les femmes vivant dans des circonstances difficiles, les enfants des rues, les personnes âgées et les personnes handicapées, ne sont pas abordés de manière adéquate dans les programmes existants.

Le Projet d'appui à l'INDH vise à introduire une approche participative, ascendante et multisectorielle, pouvant répondre aux besoins des pauvres vivant dans les zones rurales et les bidonvilles urbains. En cela, l'INDH s'éloigne des approches traditionnelles d'interventions descendantes et dans un seul secteur. Le rôle des décideurs locaux sera davantage renforcé par l'INDH avec l'adoption de principes de gouvernance locale et de développement des capacités institutionnelles.

L'initiative viendra également à l'appui de l'expansion de l'accès des groupes précaires aux services sociaux et économiques assurés par l'Etat et les organisations non gouvernementales. En s'inspirant des résultats du Rapport sur la pauvreté au Maroc de 2004, préparé par la Banque mondiale, l'INDH s'appuie sur un ciblage géographique plus précis de la pauvreté que les programmes antérieurs de réduction de la pauvreté.

Le Projet d'appui à l'INDH est l'un des principaux véhicules de prêt pour appuyer l'objectif de la stratégie de coopération avec le pays (CAS 2005-2009) d'amélioration des conditions de vie et des opportunités économiques des populations pauvres et vulnérables vivant en milieu rural, périurbain et urbain. Il contribue aussi à l'objectif transversal du CAS qui consiste à améliorer la gouvernance puisque la transparence, la responsabilisation et l'inclusion sont les principes sur lesquels l'INDH se fonde.



Signature de l'accord de prêt au Ministère des Finances à Rabat par M. Fathallah Oualalou, Ministre des Finances et de la privatisation et M. Ferid Belhaj, Chef du bureau de la Banque mondiale au Maroc.